

# Les Travaux du Conseil Municipal

Séance publique du 10 Avril 2018

---

Au cours de sa séance du 10 Avril 2018, le Conseil Municipal a débattu et adopté les affaires suivantes :

**Question n° 3 – Décisions municipales n° 05 à 07/2018**

**05-2018 Photocopieurs - Ecole LA RIBAMBELLE et Service Communication – TOSHIBA**

**06-2018 Qualité de l'air dans les écoles et la crèche - QUALICONSULT**

**07-2018 Travaux Local municipal - Adoption Avenant au lot n°1 - Arts et Traditions**

**Question n° 4 – Pays de l'Or – ICPE – Dossier d'enregistrement – Avis du conseil municipal**

Sur présentation de Monsieur FLOT, à l'unanimité, émission d'un avis favorable à la demande présentée par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, d'enregistrement relative à la création d'une déchèterie située sur la commune de Saint-Aunès (34130).

**Question n° 5 – Congrès de la FNCT – Mandat spécial**

Sur présentation de Monsieur Pierre DUDIEUZERE, **à l'unanimité**, mandat spécial est donné à Monsieur Max RASCALOU, Adjoint au Maire délégué à l'hippomobilité, pour se rendre au congrès FNCT 2018, à HENNEBONT (56700) les 25 et 26 mai 2018, dont le thème retenu cette année est « la bienveillance du cheval utilitaire » - les frais inhérents à ce mandat spécial seront remboursés à Monsieur Max RASCALOU, en application de la délibération n° 102/2014 du 16 décembre 2014 - les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, Chapitre 65.

**Question n° 6 – Marchés publics Groupement de commandes Hérault Energies**

Sur présentation de Monsieur Jean-Paul FINART, **à l'unanimité**, confirmation de l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée - Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention constitutive du groupement joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération - le coordonnateur et le Syndicat départemental d'énergies dont dépend la collectivité sont autorisés à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison – approbation de la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement – engagement est pris d'exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune est partie prenante, et de régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

**Question n° 7 – Personnel communal – Modification du tableau des effectifs**

Sur présentation de Madame Cécile VEILLON, à l'unanimité, adoption, pour les besoins des services, de la modification du tableau des effectifs du personnel communal, actualisé en tenant compte de ces modifications, qui prendront effet au 1<sup>er</sup> mai 2018, comme suit :

**Titulaires :**

Service	Suppression	Création	Motif
<b><u>Administratif</u></b>	1 Attaché Territorial 1 Adjoint Administratif	1 Attaché Territorial Ppal 1 Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> CI	Avancement de grade Avancement de grade
<b><u>Services Techniques</u></b>	1 Adjoint Administratif 1 Adjoint Technique	1 Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> CI /	Avancement de grade Retraite
<b><u>Bibliothèque</u></b>	1 Bibliothécaire 1 Adjoint Administratif	1 Bibliothécaire Ppal 1 Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> CI	Avancement de grade Avancement de grade
<b><u>Ecoles/Entretien</u></b>	1 Agent de Maîtrise Ppal 1 Adjoint Administratif 28h 2 ASEM Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 8 Adjoint Technique 1 Adjoint Technique 29h 1 Adjoint Technique 26h15 1 Adjoint Technique 28h /	/ 1 Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 28h 2 ASEM Ppal 1 <sup>ère</sup> CI 8 Adjoint Technique Ppal 1 Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 29h 1 Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 26h15 / 1 Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 31h30	Démission Avancement de grade Avancements de grade Avancements de grade Avancement de grade Avancement de grade Retraite Avancement de grade et augmentation temps de travail d'un agent précédemment à 21h Nomination d'un vacataire pérennisé sur 21h sur poste devenu vacant
<b><u>Crèche</u></b>	1 Auxiliaire Puériculture Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 1 Adjoint Technique 1 Adjoint d'Animation	1 Auxiliaire Puériculture Ppal 1 <sup>ère</sup> CI 1 Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> CI 1 Adjoint d'Animation Ppal 2 <sup>ème</sup> CI	Avancement de grade Avancement de grade Avancement de grade
<b><u>Service Jeunesse</u></b>	2 Adjoints d'Animation	1 Adjoint d'Animation Ppal 2 <sup>ème</sup> CI	Avancement de grade Non titularisation en fin de stage

**Non Titulaires :**

Service	Suppression	Création	Motif
<b><u>Administratif</u></b>	1 Adjoint Administratif 20h	/	Fin de mission (Recensement)
<b><u>Crèche</u></b>	1 Adjoint Technique 20h	1 Adjoint Technique	Augmentation temps de travail
<b><u>Service Jeunesse</u></b>	1 Adjoint d'Animation 17h30	1 Adjoint d'Animation	Augmentation temps de travail

### Question n° 8 – Finances – Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2017

Sur présentation de Monsieur Max RASCALOU à l'unanimité, conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les communes doivent délibérer, tous les ans, sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières il est pris acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'année 2017, qui sera annexé au Compte Administratif 2017.

### Question n° 9 – Finances – Compte de Gestion 2017

Sur présentation de Monsieur Guy LAURET, à l'unanimité, émission d'un avis favorable au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2017, le conseil municipal ayant :

1°) statué sur la situation comptable à la date du 31 décembre 2017 et admis les recettes et les dépenses, pour les sommes suivantes :

	Résultats de clôture 2016	Part affectée à l'Investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	- 521.915,70 €		20.554,82 €	- 501.360,88 €
Fonctionnement	2.405.886,64 €	-498.249,68 €	373.236,18 €	2.280.873,14 €
Total	1.883.970,94 €	-498.249,68 €	393.791,00 €	1.779.512,26 €

2°) statué sur les opérations de l'exercice 2017, période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 et admis les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice, égaux à ceux du Compte Administratif du Maire qui présente le résultat global de clôture suivant :

+ 1.779.512,26 €,

### Question n° 10 – Finances – Compte Administratif et affectation du résultat 2017

**Monsieur le Maire quitte la séance.**

Sur présentation de Monsieur Guy LAURET, Premier Adjoint qui a pris la présidence de l'assemblée, par 20 voix pour et 4 abstentions, approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2017 dont les résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le trésorier, qui a fait l'objet d'une délibération précédente - les recettes et les dépenses de l'exercice 2017, exécutées en comptabilité M14, sont arrêtées aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	1.250.415,03 €	7.945.934,59 €	9.196.349,62 €
Dépenses	1.229.860,21 €	7.572.698,41 €	8.802.558,62 €
Total	20.554,82 €	373.236,18 €	393.791,00 €

les résultats 2017 sont affectés de la façon suivante :

Sachant que, en comptabilité M14, l'excédent de fonctionnement doit permettre de couvrir le besoin de financement net de la section d'Investissement,

#### ↳ Résultat de la section de Fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice	Excédent	:	373.236,18 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur (002)	Excédent	:	<u>1.907.636,96 €</u>
- Résultat de clôture à affecter	Excédent	:	2.280.873,14 €

↳ **Besoin réel de financement de la section d'Investissement :**

-	Résultat de l'exercice	Excédent	:	20.554,82 €
-	Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	Déficit	:	<u>521.915,70 €</u>
-	Résultat comptable cumulé	Déficit	:	<u>501.360,88 €</u>
-	Dépenses engagées non mandatées		:	759.537,35 €
-	Recettes restant à réaliser		:	<u>177.120,00 €</u>
-	Solde des restes à réaliser	Déficit	:	<u>582.417,35 €</u>
-	Besoin réel de financement		:	1.083.778,23 €

↳ **Affectation du résultat de la section de Fonctionnement :**

-	Résultat excédentaire		:	2.280.873,14 €
-	En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'Investissement (recettes au compte 1068)		:	<u>1.083.778,23 €</u>
-	En excédent reporté à la section de Fonctionnement (Chapitre 002 du Budget 2018)		:	1.197.094,91 €

↳ **Transcription de l'affectation des résultats au Budget 2018 :**

**Fonctionnement :**

-	Recettes : 002 – Excédent reporté		:	1.197.094,91 €
---	-----------------------------------	--	---	----------------

**Investissement :**

-	Recettes : 001 – Solde d'exécution N-1		:	20.554,82 €
-	Recettes : 1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé		:	1.083.778,23 €

**Question n° 11 – Finances – taux d'imposition 2018**

**Monsieur le Maire réintègre la séance**

Sur proposition de Monsieur Guy LAURET, **par 25 voix pour et 2 contre (Mme DELOURME – M. SUZANNE)**, conformément au débat d'orientation budgétaire, les taux d'imposition communaux restent inchangés et sont fixés pour l'année 2018 comme suit :

TAXE D'HABITATION	17,27 %
FONCIER BATI	21,02 %
FONCIER NON BATI	63,08 %

Le produit fiscal attendu est fixé à 4.275.200 €, tel que figurant à l'état 1259 de notification des bases fiscales - Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2018 - Chapitre 73 – Article 73111.

## Question n° 12 – Finances – Budget Primitif 2018

Sur présentation de Monsieur Guy LAURET adoption du Budget Primitif 2018 s'équilibre, en recettes et en dépenses, et s'élève :

- en section de Fonctionnement à	:	8.630.000,00 €
- en section d'Investissement à	:	2.595.416,05 €

Il est proposé d'adopter le Budget par chapitre selon le détail suivant :

### Section de Fonctionnement

#### Recettes – Chapitres

002	Résultat Fonctionnement reporté	1.197.094,91 €
013	Atténuation des charges	20.000,00 €
70	Produits des services	420.000,00 €
73	Impôts et taxes	6.200.000,00 €
74	Dotations et participations	740.000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	52.905,09 €
	TOTAL	8.630.000,00 €

#### Dépenses – Chapitres

011	Charges à caractère général	2.080.000,00 €
012	Charges de personnel	4.040.000,00 €
014	Atténuations de produits	160.000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	530.000,00 €
66	Charges financières	200.000,00 €
67	Charges exceptionnelles	80.000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	250.000,00 €
022	Dépenses imprévues	500.000,00 €
023	Virement à la section d'Investissement	790.000,00 €
	TOTAL	8.630.000,00 €

### Section d'Investissement

#### Recettes – Chapitres

001	Résultat net reporté	20.554,82 €
021	Virement à la section de Fonctionnement	790.000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1.263.778,23 €
13	Subventions d'Investissement	107.963,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	163.120,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	250.000,00 €
	TOTAL	2.595.416,05 €

## Dépenses – Chapitres

10	Dotations, fonds divers et réserves	30.000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	510.000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	192.934,70 €
204	Subventions d'équipement versées	222.500,00 €
21	Immobilisations corporelles	199.221,00 €
23	Immobilisations en cours	1.440.760,35 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2.595.416,05 €</b>

Par ailleurs, en application des dispositions des délibérations n° 92/2014 et 102/2014 du 16/12/2014, je vous demande de procéder, au sein des chapitres 011 et 65, en fonctionnement, à un vote spécifique sur les articles budgétaires suivants :

6232	Fêtes et cérémonies	210.000,00 €
6257	Réceptions	5.000,00 €
6536	Frais de représentation du Maire	1.000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, procède au vote comme suit :

### Section de fonctionnement

- Dépenses

**Abstentions : Néant**

**Contre : 4 (Mme DELOURME – M. SUZANNE – M. ESPEROU – Mme ALLEMANT)**

**Pour : 22**

- Recettes

**Abstentions : Néant**

**Contre : 2 (M. ESPEROU – Mme ALLEMANT)**

**Pour : 24**

### Section d'Investissement

- Dépenses et Recettes

**Abstentions : Néant**

**Contre : 2 (M. ESPEROU – Mme ALLEMANT)**

**Pour : 24**

S'agissant des articles 6232 – 6257 et 6536, à voter individuellement, ils sont adoptés par :

**Abstentions : Néant**

**Contre : 4 (Mme DELOURME – M. SUZANNE – M. ESPEROU – Mme ALLEMANT)**

**Pour : 22**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**